

Accouchement de le femme d'un étudiant indien en France

Par Shantha, le 01/08/2019 à 09:43

Bonjour, un ami indien vient étudier pour une année en France.

Sa femme doit accoucher durant cette période.

Est ce que le statut d'étudiant de monsieur peut leur donner droit à une prise en charge ou une aide financière pour payer l'accouchement en France.

Merci de votre réponse.

Par youris, le 01/08/2019 à 10:47

bonjour,

quel est le statut de la femme étrangère de cet étudiant indien en france ?

a-t-elle un titre de séjour?

votre ami indien étudiant en france doit être affilié à la sécurité sociale française, il a peut-être également une mutuelle complémentaire.

cette couverture maladie doit s'appliquer également à ses ayants-droits.

vous pouvez vous renseigner auprès de ces organismes.

salutations